

**PROFITEZ DES 2 CADREUX DE Mobiloil**

**QUALITÉ EN HAUSSE PRIX EN BAISSÉ**

**POUR FAIRE LE PLEIN AVEC Mobiloil Arctic**

Refineries H.-D. de Gravenchon

**L'Allègement du Marché du Blé et le Stockage coopératif**

On note également la présence de MM. Dhennin, directeur de la Caisse régionale de crédit agricole; des Rotours, député du Nord; Théo Braime, conseiller d'arrondissement, maire de Wicres; Fernand Chavatte, adjoint au maire de Basée; Ducastel, expert-comptable; Valentin, Brongniart, l'assistance, un groupe d'agriculteurs d'Eure-et-Loire de la coopérative « La Gallardonnière »; M. Brasse, directeur de la Caisse de crédit agricole; M. Debourez, après avoir salué M. des Rotours un défenseur averti de la cause agricole, fit désigner deux scrutateurs, MM. Braime et Brongniart.

Le président fit quelques remarques générales sur la politique agricole du gouvernement. Il se félicita de la présence de MM. Dhennin, directeur régional des Grands Moulins de Paris alors que se répand trop fréquemment l'erreur d'opposer les professions les unes aux autres. Puis il passa à l'exposé des motifs de l'activité de la société au cours de l'année écoulée. De 1.011 membres au départ, avec un capital de 520.000 francs, elle est parvenue à un effectif de 1.599, avec un capital de 1.729.600 francs.

Ce ne sont pas cependant les difficultés de toutes sortes qui ont manqué, difficiles provenant de la multiplication des lois, décrets, circulaires, à travers lesquels on se demande ce que devient l'esprit de suite et la règle inébranlable de la meunerie.

La parole est ensuite à M. Henri Pollet, commissaire aux comptes, pour la lecture du bilan de l'exercice clos au 31 juillet 1934. Il se traduit par un bénéfice à répartir de 286.849 francs.

**Le rapport du directeur**

C'est un compte rendu détaillé de gestion qu'apporte ensuite M. Marcel HOUSSEIN, directeur. Nous y relevons les principaux passages de son rapport.

En septembre dernier, des instructions ministérielles nous ont prescrit de constituer un contrat de stockage représentant les deux tiers de nos engagements. Un peu de jours, l'affluence de nos contrats totalisait 300.000 quintaux Guidés par la prudence, nous nous sommes arrêtés à 180.000 quintaux. Nous étions ainsi dans l'obligation de demander aux cultivateurs trop éloignés de notre centre de se porter par ailleurs.

Pour nous permettre d'effectuer au plus tôt une partie de nos engagements, nous avons pu craindre de provoquer des frais supplémentaires d'emmagasinement et de financement, six semaines plus tôt que la loi prévue, le quart du contrat, soit 45.000 quintaux, était en magasin. L'acompte de 80 francs versé à la livraison nécessitait une avance de 2.700.000 francs, uniquement pour le contrat. Un nouveau décret ministériel parut alors, imposant pour toutes les coopératives un abatement du quart des contrats.

Par une circulaire récente, nous avons situé exactement votre position. J'ajoute que l'appel très prochain du deuxième quart régularisera notre situation, actuellement très chargée, par une diminution de vos livraisons correspondant à l'excédent reçu en octobre.

Au sujet des oléagineux libérés par la loi du 24 décembre, ceux-ci représentent au moins maintenant 50 % de votre récolte. Ils doivent s'écouler en coopérative sous trois formes : 1° les ventes à la meunerie ou à l'industrie; 2° à l'exportation; 3° par la dénaturation.

Sur les modalités d'achats, ils peuvent s'effectuer par versements d'acomptes et établir, fin juillet, un prix moyen sur six mois en rapport aux ventes. Et, d'autre part, établir un prix variable correspondant à peu près au cours du jour.

Le directeur indique ensuite les raisons pour lesquelles, à son sens, l'achat au prix moyen doit être repoussé. Il propose l'achat à un prix minimum mais variable.

Il entretient ensuite l'assemblée des possibilités d'exportation et de dénaturation.

**Les blés de report**

Passant à la situation des adhérents ayant passé, en juillet, un contrat de report, il y avait, dit M. Houssein, deux solutions : 1° soit de laisser le blé chez vous et d'en faire l'achat par mensualités, ce qui nous évitait des frais de magasinage; 2° soit de réceptionner ces blés de suite dans nos magasins. Nous sommes rangés à cette solution. Elle vous accordait du reste le versement immédiat d'un acompte, pour le premier quintal. La loi du 18 août 1934 prévoyait la vente en mensualités, par huitième, jusqu'à fin mars. Respectée à la lettre, plus des deux tiers des blés de report seraient aujourd'hui écoulés et le financement opéré en conséquence. Mais on n'en est malheureusement qu'à procéder à la vente de la mensuelle novembre.

La suite du rapport de M. Houssein produit la situation du stockage 1933-1934, ainsi que les raisons de prudence qui ont décidé le conseil à fixer à un prix sensiblement inférieur à celui de

**UNE DÉLÉGATION DE LA C. G. T. A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL**

Une délégation de la Confédération générale du travail, conduite par M. Léon Jouhaux, est composée notamment de MM. Chevrelain, président de la Fédération des métaux; Capocci, pour la Fédération des employés; Bard, pour la Fédération des mineurs; Eliot, pour la Fédération de l'éclairage; Fournier, pour la Fédération des cuir et peaux; Couderc, ingénieur des travaux publics; Elsenring pour l'Alsace-Lorraine, a été reçu, hier matin, à 11 heures, par le président du conseil.

La délégation confédérale a entretenu le président du conseil de l'ouverture des grands travaux publics pour le remplissage des chaudières, plus particulièrement des travaux d'aménagement du Rhône.

A ce sujet, la délégation a remis à M. Flaminio un mémoire résumant la position de la C.G.T.

La délégation a ensuite entretenu le président du conseil de différentes questions résultant du rattachement de la Sarre à l'Allemagne.

Le situation des mineurs et des employés des mines domaniales, mesures propres à leur retrouver un emploi; 3° Etat d'esprit des ouvriers dans le

**UN CAFETIER LIGOTÉ ET TUÉ DANS SON DÉBIT PRÈS DE VIENNE**

Hier matin, à Roussillon (Isère), M. Louis Mouchiroud, âgé de 50 ans, cafetier, a été trouvé assassiné dans son débit. La victime avait été ligoté et frappé au visage à coups de marteau.

Le vol semble être le mobile du crime. M. Mouchiroud possédait un avoir en certaine fortune. Il vivait seul et son café situé sur la route nationale était fréquenté par une clientèle de passage et par les ouvriers des usines voisines.

Le Parquet de Vienne s'est transporté sur les lieux.

**LE RENFLOUEMENT DES USINES CITROËN**

54 millions de crédits auraient été accordés aux liquidateurs

Les négociations pour le renfouement de l'affaire Citroën auraient abouti. C'est hier dans la soirée, que M. Pékété aurait trouvé les concours qui lui étaient nécessaires pour la remise en marche des usines. Des crédits s'élevant à 54 millions auraient été avancés aux liquidateurs. Ces crédits leur permettraient d'immédiatement, dès lundi, la reprise du travail.

Sur cette somme importante, 15 millions auraient été fournis par la Banque de France et 39 millions par la Banque Michelin; le reste par différents établissements bancaires et par diverses personnalités. Ces avances sont, selon toute probabilité, en cours de réalisation dans un délai variant de 3 à 9 mois.

En attendant la présentation du concordat, un Comité de direction serait chargé d'assurer la bonne marche des usines. Ce Comité comprendrait MM. Pierre Michelin, Franzels et Ducostel; M. André Citroën aurait sa place à côté du Comité, à titre de conseiller technique.

**Enfants constipés**

La constipation est un danger redoutable chez les enfants parce qu'elle favorise l'évolution des vers. Il faut à la fois chasser les Vers et nettoyer l'intestin. Le Vermifuge Lune, connu comme le plus puissant des Vermifuges, est également le plus doux des laxatifs. Un grand médecin a même pu dire : « Le Vermifuge Lune est le laxatif idéal de l'enfance ». Si votre enfant est constipé, n'hésitez pas un jour à lui donner le Vermifuge Lune. Elle coûte 6 fr. chez votre pharmacien. 9001

**L'ÉMISSION DE BONS DU TRÉSOR DEVANT LE SÉNAT**

Le Sénat, à tenu une courte séance, samedi, à 11 heures, sous la présidence de M. Jeanneney. A l'ordre du jour figure le projet de loi voté par la Chambre des Députés ayant pour objet le relèvement de 10 à 15 milliards du plafond d'émission des bons du Trésor. Le Ministre des Finances procède à cette formalité selon le rythme habituel.

Puis le Sénat décide de fixer au mardi 29 janvier sa prochaine séance. Cette séance sera vraisemblablement consacrée à la discussion du projet financier que le Gouvernement sur lequel la Commission des Finances aura statué la veille.

En outre, le Sénat procédera à l'élection des membres de la Commission d'Instruction de la Haute-Cour de Justice.

La séance a pris fin à 11 h. 15.

**UN DÉFILÉ COMMÉMORATIF AURAIT LIEU A PARIS LE 6 FÉVRIER**

La préoccupation relative à l'attitude à observer le 6 février prochain, ne cesse d'être grande au sein des ligues et des associations d'anciens combattants. Le Front national communique une lettre qu'il a adressée à M. Daruval de Pellepoix, président de l'Association du 6 février, et dans laquelle le secrétaire général, M. Charles Trochu, annonce l'intention de manifester par un grand défilé; celui-ci aurait lieu le 6 février, à 19 h., place de la Concorde, devant les veuves et les parents des vingt-deux victimes.

Cette lettre du Front national est envoyée au nom des Jeunesses patriotes de l'Action française, de la Solidarité nationale, de l'Association nationale des officiers combattants, de l'Association nationale des camarades de combat.

D'autre part, le groupe des avocats à la Cour de Cassation, est également adressé à M. Daruval de Pellepoix, une lettre par laquelle il lui confirme leur intention de défiler place de la Concorde, le 6 février, à l'heure même où les Croix de Feu restent dans l'expectative.

Enfin, nous apprenons que l'Union nationale des combattants prendra sa décision, lundi, au cours de la réunion de son comité directeur.

**POUR ÊTRE VIGOUREUX buvez la Brune Motte-Cordonnier**

**MORT DE M. CHOPIN SÉNATEUR DE SAONE-ET-LOIRE**

M. Emile Chopin, sénateur de Saône-et-Loire, conseiller général de Bourbon-Lancy, est décédé à Paris.

La levée du corps se fera mardi, à 11 h., à son domicile, 11 bis, rue Larey, d'où il sera transporté à Vitry-la-Tour, dont il était maire et où aura lieu le service funèbre.

M. Emile Chopin, sénateur de Saône-et-Loire, qui vient de mourir, était né le 29 avril 1859, à Vitry-sur-Loire. Elle le 19 avril 1925, son élection fut renouvelée le 11 janvier 1927.

M. Emile Chopin était membre des Commissions de l'agriculture et des mines du Sénat. Il était, d'autre part, conseiller général de son département et maire de sa commune. Il appartenait au groupe de la gauche démocratique.

**Les 250.000 francs de Prix de notre Grand Concours de la "Profession Préférée"**

**LISTE DES GAGNANTS**

- Nous avons publié la liste des mille neuf cent onze derniers gagnants de notre GRAND CONCOURS DE LA PROFESSION PRÉFÉRÉE, ce concours qui nous a permis d'offrir une somme de 50.000 francs en espèces au 1<sup>er</sup> prix; un 2<sup>e</sup> prix d'une valeur de 20.000 francs; un 3<sup>e</sup> prix d'une valeur de 8.000 francs; un 4<sup>e</sup> d'une valeur de 8.000 francs; un 5<sup>e</sup>, d'une valeur de 4.075 francs; de nombreux postes de T. S. F., phonos, bicyclettes, machines à coudre, montres-bracelets, chronomètres, pendules, etc.
- Nous donnons ci-dessous la suite de la liste des DEUX MILLE HUIT CENT GAGNANTS :
- 1.907<sup>er</sup> Prix. — UN ROT DE SERVIETTE. Val. 10 fr.
- 1.912<sup>er</sup> Prix. — Mlle BUCHART Omerine rue d'Arras, à HALLICOURT.
- 1.913<sup>er</sup> Prix. — Mlle REELLE Juliette, rue Jacquart, N° 31, HELLEMMES.
- 1.914<sup>er</sup> Prix. — M. DUYCK Laurent, rue du 110<sup>e</sup> R. I., 23 b, DUNKERQUE.
- 1.915<sup>er</sup> Prix. — M. DUPUIS Roland, rue de la Paix, N° 6, à VILLERS-CAEMPEAU.
- 1.916<sup>er</sup> Prix. — M. THORON Alexis, cité Montgré, N° 63, à AVION.
- 1.917<sup>er</sup> Prix. — Mlle LÉFEBVRE Julia, rue de la Vallée, N° 4, AMIENS.
- 1.918<sup>er</sup> Prix. — M. PIREZ Albéric, rue de Rome, N° 57, à HERSIN-COIGNY.
- 1.919<sup>er</sup> Prix. — Mme PIREZ Alfreda, rue de Rome, N° 57, à HERSIN-COIGNY.
- 1.920<sup>er</sup> Prix. — M. HESPEL Louis, rue du Calvaire, à HEM.
- 1.921<sup>er</sup> Prix. — Mme STAMANE Alice, rue Edouard Vaillant, N° 22, à HELLEMMES.
- 1.922<sup>er</sup> Prix. — Mme LAURENT Joséphine, rue Jules Ferry, 34, AUBY.
- 1.923<sup>er</sup> Prix. — M. MILOT Gaston, rue de Maubeuge, N° 68, ALNOUYE.
- 1.924<sup>er</sup> Prix. — Mme BRONGNIART-LEQUETTE, Square Laurent, 54, à SAINT-LAURENT-BLANGY.
- 1.925<sup>er</sup> Prix. — Mme RANOY, rue Fellart N° 50, à ROUBAIX.
- 1.926<sup>er</sup> Prix. — M. GOSSELIN Albert, rue du Transval, 14, à LILLE.
- 1.927<sup>er</sup> Prix. — M. GERARD Louis, rue de l'Époule, N° 208, ROUBAIX.
- 1.928<sup>er</sup> Prix. — M. MANGIN Arthur, rue Jules Guesde, N° 118, ROUBAIX.
- 1.929<sup>er</sup> Prix. — M. DELCABRE Jules rue Pasteur, à MARLES-LES-MINES.
- 1.930<sup>er</sup> Prix. — M. DUJANCOURT Fernand, rue François Dubois, N° 10 à HORDAIN.
- 1.931<sup>er</sup> Prix. — Mme DERROL Julie, Place du N° 6, à CALONNE-RICOURT.
- 1.932<sup>er</sup> Prix. — Mme LEMAHIER Elise rue Wateau, N° 12, WASQUEHAL.
- 1.933<sup>er</sup> Prix. — Mlle GODIN Marguerite rue Voitaire, N° 13, à MARLY.
- 1.934<sup>er</sup> Prix. — M. BRUNELAT Pierre, rue du Marchal Sout, N° 13, à FRESNES-SUR-ESCAUT.
- 1.935<sup>er</sup> Prix. — Mlle MATHIAS André, rue de l'Escout, N° 40, à CONDE.
- 1.936<sup>er</sup> Prix. — Mme LEVALU-VETU, rue Contour Saint-Pierre, N° 16, à CROIX.
- 1.937<sup>er</sup> Prix. — M. CATHELAIN François, rue du Jardinage, N° 54, à SIN-LE-NOBLE.
- Du 1.938<sup>er</sup> au 1.960<sup>er</sup> Prix. — UN POT DE CREME. - Valeur 10 fr.
- 1.939<sup>er</sup> Prix. — M. LECOUTRE Gilbert, rue Jules Bédart (Hôpital), à LIEVIN.
- 1.940<sup>er</sup> Prix. — M. BOUFFLERS Roger, rue Galléni, N° 36, à LAMBRES.
- 1.941<sup>er</sup> Prix. — M. DUBOIS Charles, Place A. Brabant, 41, à FENAIN.
- 1.942<sup>er</sup> Prix. — M. LAVALARD Albert, rue Marcelin Berthelot, N° 60, à ONNAING.
- 1.943<sup>er</sup> Prix. — M. COTARD Alexandre, rue des Clercs, N° 15, à VENDIN-LE-VIEUX.
- 1.944<sup>er</sup> Prix. — M. GAUTHIER Elie, rue Grand Chemin de Loos, N° 84, à LENS.
- 1.945<sup>er</sup> Prix. — Mme DROULEZ Jeanne, rue Marceau, N° 19, à ROUBAIX.
- 1.946<sup>er</sup> Prix. — M. CAULIEZ Jean, rue d'Arras, N° 34, à CARVIN.
- 1.947<sup>er</sup> Prix. — M. HERBERT Marcel, rue de l'Abbé Desplanques, N° 49 à LAMBERSART.
- 1.948<sup>er</sup> Prix. — Mlle BOURJES Eva, rue Jaurès, N° 33, à FENAIN.
- 1.949<sup>er</sup> Prix. — M. BULLY Georges, rue Nationale, N° 69, à BILLY-MONTIGNY.
- 1.950<sup>er</sup> Prix. — M. FLORIN Arthur, rue Marie Buisine, N° 151, ROUBAIX.
- 1.951<sup>er</sup> Prix. — M. WAGRET Jules, rue du Vert Gazon, 87, N° à VALENCIENNES.
- 1.952<sup>er</sup> Prix. — M. CANIOT Raoul, rue de Renal, N° 1, à TOUROCOING.
- 1.953<sup>er</sup> Prix. — M. COLLIER Aubin, rue de Bruay, à LAPUGNOY.
- 1.954<sup>er</sup> Prix. — M. DELHAYE Alfred, rue du Bois, à LOISON-SOUS-LENS.
- 1.955<sup>er</sup> Prix. — Mme SABAUX Julienne rue Stephenson, N° 25, à LILLE.
- 1.956<sup>er</sup> Prix. — M. DESMET Jean Marie, rue du Chêne Houpline, N° 42, à TOUROCOING.
- 1.957<sup>er</sup> Prix. — Mlle PORTE Odette, rue Jules Ferry, 120, à LALLAING.
- 1.958<sup>er</sup> Prix. — M. BUTRUILLE Ernest, rue de Rotterdam, N° 2, à TOUROCOING.
- 1.959<sup>er</sup> Prix. — M. DEBAISIEUX Paul, rue d'Anjou, N° 28, à AVION.
- 1.960<sup>er</sup> Prix. — Mme GYSELINGS Madeleine, rue Lacroix, 230, ROUBAIX.
- 1.961<sup>er</sup> Prix. — Mlle BERGER Nelly, rue de Roerol, N° 4, à ROUBAIX.
- 1.962<sup>er</sup> Prix. — Mlle HOTTIN Jeanne, rue de l'Égalité, N° 36, OIGNIES.
- 1.963<sup>er</sup> Prix. — Mme GERAERT Gisèle, rue d'Ennequin, N° 46, à LOOS-LEZ-LILLE.
- 1.964<sup>er</sup> Prix. — M. FLORIN Arthur, rue Marie Buisine, N° 151, ROUBAIX.
- 1.965<sup>er</sup> Prix. — M. DUPRE Raoul, rue de Wasquehal, N° 56, à FLERS-BRUQUO.
- Du 1.966<sup>er</sup> au 1.997<sup>er</sup> Prix. — UNE BOITE POUËRE. - Valeur 10 fr.
- 1.966<sup>er</sup> Prix. — M. GHESQUIER Georges, rue Saint-Pierre, 74, à CROIX.
- 1.967<sup>er</sup> Prix. — M. HERVEGH Augustin, rue Colbert, N° 24, à MONS-EN-BAREUIL.
- 1.968<sup>er</sup> Prix. — M. DESBIENS Gilbert, rue de Bapaume, 67 bis, à CROIX.
- 1.991<sup>er</sup> Prix. — M. DIRICK Jean, rue Termeux, N° 28, à ROUBAIX.
- 1.992<sup>er</sup> Prix. — Mme VANDENABEELE Rose, rue Victor Hugo, N° 21, à WATTRELES.
- Du 1.993<sup>er</sup> au 2.000<sup>er</sup> Prix. — UN THERMOMETRE PRIX METAL. Val. 10 fr.
- 1.993<sup>er</sup> Prix. — Mme LEROY Jeanne, rue du Marais, à LAUWIN-PLANQUE.
- 1.994<sup>er</sup> Prix. — M. WIART Eugène, rue du Gouvernement, N° 9, DOUAL.
- 1.995<sup>er</sup> Prix. — Mme SAELENS Sidonie, rue des Meuniers, N° 77, à LILLE.
- 1.996<sup>er</sup> Prix. — Mlle LEVEAUX Thérèse, Contour Saint-Pierre, 16, CROIX.
- 1.997<sup>er</sup> Prix. — M. VAILLANT Raymond, rue Sadi-Carnot, N° 7, EMMERIN.
- 1.998<sup>er</sup> Prix. — Mme HELLEBOID Blanche, Quai de la Gendarmerie, N° 5 à CALAIS.
- 1.999<sup>er</sup> Prix. — M. LECOEUVERE Jean, Impasse Dayes, N° 10, à VALENCIENNES.
- 2.000<sup>er</sup> Prix. — Mlle DEPILOY Albert, rue du Virollois, 106, TOUROCOING.

**Une offensive japonaise en Mongolie**

On mande de Dairin (Mandchoukouo) à l'Agence Reuters : « Selon des informations parvenues à Dairin, des troupes japonaises se concentrent à Khablar, dans le but de déclencher une offensive contre les forces soviéto-mongoliques, qui se trouvent dans la région du lac Boui-Nor. Depuis un certain temps, des escarmouches ont lieu aux prises les forces soviéto-mongoliques, les troupes mandchouves et japonaises dans cette région. »

D'autre part, on mande de Pékin que le front est calme, mais les cercles chinois déclarent que les Japonais continuent à renforcer les garnisons de la frontière. Dans les mêmes cercles, on prévoit la reprise des hostilités dans quelques jours.

**Pour la reprise des affaires**

ROYAL TAILOR, 85 et 87, rue Nationale, à Lille, fait actuellement un effort considérable dans sa grande vente réclame annuelle en vous offrant son complet, son pardessus sur mesures à 295 et 450 fr. Son tailleur, son manteau pour dames, sur mesures, entièrement en 2 mois. Demandez un échantillon gratuit au Laboratoire JESSEL, 61, boulevard Haussmann, Paris. 9402

**SUPPRESSION DES ENVOIS CONTRE REMBOURSEMENT EN ALLEMAGNE**

Le Ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones fait savoir qu'à la demande de l'Office allemand les envois contre remboursements et les lettres à recouvrement de destination de l'Allemagne ne sont plus admis.

**SAINT-CHARLEMAGNE**

Fête des écoliers. Vos enfants et vous-même êtes-vous bien portants ? Si eux ou vous, avez des vers intestinaux, il faut les chasser sans tarder. Le Vermifuge-Poudre-Fernand les expulse, en un jour. La boîte : 4 frs, dans toutes les Pharmacies et à Lille, Phie Soyer ; à Tourcoing, Phie Masquel ; à Carvin, Phie Ducheville ; à Greny, Phie Saldemont ; à La Gorgue, Phie Haquette ; à Lannoy, Phie Benoit. 346

**LES OPÉRATIONS DU SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX 1934**

Au cours de l'année 1934, il a été enregistré plus de 115 millions d'opérations du service des chèques postaux, au lieu de 113 millions pendant l'année 1933.

Le montant total de ces opérations s'est élevé à 447 milliards 377 millions de francs. Le montant des opérations réglées par compensation a été de 377 milliards 681 millions de francs, représentant ainsi plus de 84 % du montant global des opérations.

Quant au nombre des titulaires de comptes courants postaux, il est passé de 604.682 au 31 décembre 1933 à 634.639 au 31 décembre 1934.

**RHUM SAINT-ESPRIT CHEMIN DE FER DU NORD**

**LILLE A LONDRES**  
Le MARCHÉ DE PUGB  
ANGLETERRE - IRLANDE

Délivrance de billets d'excursion à prix réduits, valables dix-sept jours; les 7 et 8 février, pour l'Angleterre et l'Irlande.

1<sup>er</sup> par Boulogne-Folkestone ou Calais-Douvres Services de jour

Adultes : 1<sup>re</sup> classe, ..... 425 francs 20  
2<sup>e</sup> classe, ..... 315 francs 20  
3<sup>e</sup> classe, ..... 277 francs 20

2<sup>es</sup> par Calais-Douvres exclusivement Services de jour

Adultes : 1<sup>re</sup> classe, ..... 395 francs 20  
2<sup>e</sup> classe, ..... 305 francs 20  
3<sup>e</sup> classe, ..... 274 francs 20

3<sup>es</sup> par Dunkerque-Folkestone

Toutes les conquêtes du Progrès

5 lampes, tous socquets, N° 53

**1.250<sup>frs</sup>**

● Système inverseur d'alimentation = Emploi sur continue et alternatif.  
● Montage antibrûle par Westator = Suppression des brûlés de fond, sans grande facilité de réglage.  
● Détection par Redresseur Ceymatt = Protection sans aucune déformation.  
● Sels micromagnétiques (Lit. Fertur) = Sélectivité et sensibilité posées.  
● Haut parler à membrane spéciale de 22 cm. Transformateur à 1000 cycles = Musicalité et tonalité prodigieuses.  
● Équilibre Électrostatique = Musicalité et tonalité prodigieuses.  
● Doubleur de tension et pentode = Grande puissance (2,5 w. modulés).  
● Lampe pentode en remplacement 2 = Rendement considérablement accru.  
● Combinateur P. O. G. O. P. U. = A volonté sur radio ou sur pick-up.  
● Cadran lumineux à vision totale des sons et longueurs d'ondes des stations = Facilité et rapidité de réglage.

Demandes à RADIO-PATHÉ, 30, Boulevard des Battons, Paris, en catalogue gratuit et l'adresse des "Receveurs" de votre région Une démonstration gratuite à domicile, vous sera faite sans aucun engagement.

**RADIO**

SPORTS DANS LES PYRÉNÉES

Délivrance de billets spéciaux individuels d'aller et retour avec réduction de 30 %, valables 21 jours (dimanche et fêtes compris) au départ des gares de :

Lille, Roubaix, Tourcoing, Dunkerque, Calais, Boulogne, Arras, Douai, Amiens, Cambrai, Saint-Quentin, Fismes, Jeumont.

Pour : Bagnères-de-Bigorre ; Bagnères-de-Luchon ; Canfranc ; Font-Romeu ; Odellidun ; Forges d'Aud ; Laruns-Eaux-Bonnes ; L'Hospitalet ; Mont-Louis-Cabanes ; Pierrefitte-Nestlé ; Puig.

Date extrême de délivrance : 30 avril 1935. Facilités de prolongation. Arrêts en cours de route. Renseignements complémentaires aux guichets des gares ci-dessus.

SPORTS D'HIVER DANS LES ALPES

Délivrance de billets spéciaux individuels d'aller et retour valables quinze jours (dimanche et fêtes compris)

Ces billets, comportant une réduction de 25 % (1<sup>re</sup> classe, de 30 % en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes) peuvent être obtenus aux guichets des gares de Lille, Roubaix, Tourcoing, Dunkerque, Calais, Boulogne, Arras, Douai, Amiens, Cambrai, Saint-Quentin, Fismes, Jeumont, jusqu'au 15 mars 1935 pour Aix-les-Bains et jusqu'au 31 mars pour les stations suivantes : Albertville, Bourg-Saint-Maurice, Briançon, Chamouilly, Mont-Haut, Cluses, Embrun, Courmayeur, Lanslebourg, Modane, Montgenève, Grimenton, Montdaphin, Gillière, Moutiers, Sallanches, Brignes-Bains, Prumiers, Saint-Ambroix, Châmbéry, Font-Romeu, Odellidun, Forges d'Aud ; Laruns-Eaux-Bonnes ; L'Hospitalet ; Mont-Louis-Cabanes ; Pierrefitte-Nestlé ; Puig.

Facilités de prolongation. Arrêts en cours de route. Renseignements complémentaires aux guichets des gares ci-dessus.

**Un total de perfections**

AGENT GÉNÉRAL : **LE NORD ELECTRIQUE** 6, Rue du Palais-Rihour **LILLE**

**Le poste de confiance**

**Le poste de confiance**

Les gagnants peuvent retirer leurs prix dans les bureaux de la Revue du Nord, 100, rue de Paris, à Lille, le samedi, de 9 h. à midi et de 14 à 18 heures. Rappelons à ce sujet le texte du dernier paragraphe du règlement disant :

Dès la publication des noms, les gagnants pourront se présenter en nos bureaux 100, rue de Paris, à Lille, pour retirer leur prix. Les gagnants auront à justifier de leur identité. Les frais d'envoi seront à la charge des bénéficiaires qui demanderont l'expédition de leurs prix.

Les lots pourront être retirés, exceptionnellement, au dimanche 27 janvier, de 9 heures à midi.

FIN